

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élections municipales 2020
- Commune de Thonon-les-Bains -

Thonon-les-Bains, le 08 avril 2020

Objet : Relance du projet de parking de Rives

« Alors que 6 candidats sur 7 proposaient, durant la campagne électorale, de renoncer au projet de construction d'un parking en ouvrage à Rives, la majorité sortante vient de relancer la consultation des entreprises en phase réalisation :

https://alrtevilleedethonon.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_rk9ewacj

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 03 avril 2020

VI.6) Référence de l'avis original :

Numéro de l'avis au JO série S : 2019/S239-585532

Publié le 11 décembre 2019

SECTION VII : MODIFICATIONS

VII.1) Informations à rectifier ou à ajouter

VII.1.2) Texte à rectifier dans l'avis original :

Numéro de section : IV.2.2)

Endroit où se trouve le texte à rectifier : Date limite de remise des offres

Au lieu de la date : 18/04/2020 à 17 h 00

Lire la date : 19/06/2020 à 17 h 00

VII.2) Autres informations complémentaires

Ce faisant, elle fait fi du choix d'une écrasante majorité de votants au premier tour de l'élection et du désaveu clairement exprimé à l'endroit de sa candidate désignée qui, seule, défendait la poursuite du projet.

Outre la méconnaissance des principes républicains ayant vocation à s'appliquer durant cette phase de transition démocratique, elle prend le risque d'exposer la Commune à devoir payer de substantielles indemnités de résiliation, sauf à opter pour un passage en force durant la période troublée que connaît notre pays. Inacceptable. »

Christophe ARMINJON
pour Réussir Thonon

